



Le travail policier lors des interventions ayant mené à une enquête indépendante

Sommaire du rapport de recherche

Annie Gendron, Ph.D.
Novembre 2015

Mise en contexte

Au Québec, le ministère de la Sécurité publique (MSP) prévoit le déclenchement d'une enquête indépendante lorsqu'une personne, autre qu'un policier en devoir, décède, est blessée gravement ou est blessée par une arme à feu utilisée par un policier, lors d'une intervention policière ou lors de sa détention par un corps de police (Loi sur la police, art. 289.1). Les interventions policières faisant l'objet d'une enquête indépendante sont de natures variées, et découlent de dynamiques fort complexes. Tout effort visant à améliorer la compréhension des contextes d'intervention associés à ces événements, et des dynamiques impliquant des sujets et des policiers, suscite un intérêt particulier dans la communauté policière, tout comme dans la société en général.

Le MSP a confié le mandat au Centre de recherche et de développement stratégique (CRDS) de l'École nationale de police du Québec (ENPQ) de mener une étude sur un ensemble d'enquêtes indépendantes qui ont eu lieu au Québec afin d'en dresser un portrait général et d'en faire émerger les tendances sous-jacentes.

Questions de recherche

L'objectif poursuivi dans cette recherche est de procéder à l'analyse transversale des informations contenues dans les 143 dossiers d'enquêtes indépendantes ayant été menées au Québec entre 2006 et 2010 inclusivement.

Précisons que les travaux de recherche ne visent pas à remettre en question le processus d'enquête ou la qualité des résultats produits, mais bien à faire l'analyse de l'intervention policière dans son ensemble et de l'emploi de la force, sans porter de jugement sur le travail des policiers impliqués.

Ainsi, les travaux visent à répondre principalement aux quatre questions suivantes :

Que peut-on comprendre des interventions policières qui mènent à une enquête indépendante ?

Que peut-on comprendre de la dynamique entre les sujets et les policiers au moment de l'intervention ?

Que peut-on conclure des sujets impliqués et de la menace qu'ils représentaient lors de ces événements ?

Existe-t-il certains dénominateurs communs observables à travers les caractéristiques situationnelles de ces événements, et des interventions policières déployées ?

Méthode

Dans le cadre d'un devis de recherche exploratoire et selon une approche descriptive, les travaux incluent trois phases :

1) La rédaction d'abrévés;

Chaque intervention policière ayant fait l'objet d'une enquête indépendante a été décrite sous la forme d'un court texte. Le cadre de rédaction employé pour ces travaux se centre principalement sur la chronologie des événements et sur la dynamique entre les sujets et les policiers impliqués.

2) La codification des informations;

À l'aide d'une grille d'analyse, les informations contenues dans chacun des 143 dossiers d'enquêtes indépendantes consultés ont été codifiées et consignées dans une banque de données.

3) L'analyse des données;

Pour répondre aux questions de recherche, des analyses statistiques descriptives ont été réalisées.

Limites

Il est important de préciser que les résultats de cette étude sont représentatifs de l'ensemble des interventions policières ayant mené au déclenchement d'une enquête indépendante. Par le fait même, ils ne sont pas généralisables à l'ensemble des interventions policières menées quotidiennement au Québec chaque année.

Les résultats doivent aussi être interprétés en tenant compte du contexte historique dans lequel les événements analysés ont eu lieu. Par exemple, un changement dans les pratiques policières peut influencer le déroulement des interventions, ce qui peut aussi limiter la généralisation des résultats au contexte actuel.

Considérations éthiques

Le fait de travailler à partir des rapports d'enquête présente un enjeu majeur quant à la confidentialité des informations consultées.

Afin de préserver l'anonymat des protagonistes, les abrégés et la banque de données ne contiennent

aucune information permettant d'identifier les personnes, les policiers (ou corps de police), ou les lieux où l'intervention policière s'est déployée.

Principaux résultats

Les 143 événements policiers se distribuent selon 5 catégories de circonstances à l'intérieur desquelles de nombreuses situations d'interventions policières se déclinent :

- 1) Tirs policiers en réaction à une menace de lésions graves ou mortelles;
- 2) Suicides ou tentatives de suicide en présence policière;
- 3) Tentatives de fuite à pied ou en véhicule routier;
- 4) Collisions routières;
- 5) Malaises ou morts subites en présence policière.

Principales tendances

Répartition géographique et démographie des événements

- Les régions les moins peuplées au Québec se trouvent parmi celles où l'on trouve les taux d'enquêtes indépendantes les plus élevés;
- À l'inverse, les deux régions les plus peuplées au Québec n'obtiennent pas les taux les plus élevés, bien qu'en fréquence, ce sont celles où on observe le plus grand nombre d'événements ayant mené à une enquête indépendante entre 2006 et 2010.

Portrait des protagonistes

- Les sujets impliqués sont majoritairement des hommes;
- 63,4 % des sujets avaient des antécédents judiciaires au moment des faits;
- 36,6 % des sujets ont manifesté des intentions suicidaires avant ou pendant les événements;
- Les problèmes de santé mentale et de consommation d'alcool et de drogues sont surreprésentés, 79,3 % des sujets étant potentiellement affectés par un problème de

santé mentale, un état d'intoxication, ou les deux conditions;

- Les tiers ayant pris part aux événements sont majoritairement des personnes connues par les sujets;
- 79,7 % des policiers impliqués occupaient une fonction de patrouilleur lors des événements.

Conséquences physiques subies par les protagonistes

- 60,7 % des sujets sont décédés pendant ou à la suite des événements;
- Les principales causes de blessures et de décès parmi les sujets sont attribuables aux tirs policiers (31,4 %), à des collisions routières (25,0 %) ou à des actes suicidaires (23,6 %);
- En proportion, les tirs policiers ont causé plus de blessures que de décès;
- 31,2 % des tiers ont subi des conséquences physiques lors des événements qui sont le plus souvent attribuables aux collisions routières (une fois sur deux);
- 3,9 % des policiers ont été blessés au cours des événements, et deux (0,4 %) sont décédés.

Analyse des événements avec emploi de la force

- 71 événements impliquent l'emploi de la force au-delà de la présence policière (ex. : communication avec menace de recours à la force, techniques légères ou puissantes à mains nues, armes intermédiaires et armes à feu);
- 82,2 % des sujets impliqués dans les événements avec emploi de la force manifestaient un niveau de résistance susceptible de causer des lésions corporelles graves ou mortelles perçus par les policiers;
- 79,5 % des sujets étaient armés, la plupart étaient munis d'une arme blanche ou d'une arme à feu;
- 5 sujets manifestaient possiblement un syndrome de délire agité au moment des faits;
- 66,2 % des événements avec emploi de la force impliquent le recours à l'arme à feu par les policiers.

Principales circonstances ayant mené à une enquête indépendante

Les 143 événements policiers ayant mené à des enquêtes indépendantes sont souvent multicirconstanciels. De fait, plusieurs événements ($n = 60$ sur 143) se situent à l'intersection de deux catégories de circonstances. Ils sont ainsi doublement représentés afin de permettre leur traitement approfondi sous l'angle principalement abordé.

1) Les événements avec tirs policiers ($n = 47$)

- À une exception près, tous les sujets sont des hommes, dont l'âge moyen se situe à 35 ans;
- Tous les sujets impliqués ($n = 49$) ont manifesté des comportements susceptibles de causer des lésions graves ou mortelles envers des civils ou des policiers;
- 42,9 % des sujets qui ont menacé ou agressé des civils ou des policiers étaient munis d'armes blanches et 34,7 % étaient munis d'une arme à feu;
- 25,5 % des événements sont liés à une tentative de suicide par policier interposé;
- 50,0 % des événements ont une durée moyenne inférieure à 10 minutes;
- 74,4 % des interventions avec tirs policiers ont eu lieu dans un environnement extérieur privé ou public;
- En moyenne, on dénombre 5,6 tirs par événement effectués à une distance moyenne de 4,3 m.
- 46,0 % des tirs policiers atteignent les sujets visés;
- 61,4 % des tirs qui atteignent les sujets sont localisés au centre masse;
- 2 tirs policiers ont atteint accidentellement des tiers qui ont été blessés non mortellement.

2) Les événements avec des suicides ou tentatives de suicide ($n = 48$)

Ces enquêtes font suite à 42 événements impliquant des sujets suicidaires hors détention et 6 événements qui surviennent pendant la détention d'un sujet par un corps de police;

Les suicidaires « hors détention » (n = 42)

- Tous les sujets impliqués (n = 42) sauf un sont des hommes dont l'âge moyen est de 42,6 ans;
- 40,5 % des motifs initiaux d'intervention n'étaient pas reliés à des appels pour assistance à un individu suicidaire;
- 66,7 % des interventions se déroulent dans des lieux privés;
- 26,2 % des événements impliquent le recours aux groupes d'intervention (GI);
- 88,1 % des sujets étaient armés à l'arrivée des policiers;
- Les policiers ont eu recours à la force dans 31 événements sur 42;
- 42,9 % des événements impliquent le recours à l'arme à feu.

Les suicidaires « en détention » (n = 6)

- Tous les sujets (n = 6) sont des hommes qui avaient des antécédents suicidaires;
- Les principaux motifs à l'origine de la détention des sujets sont des conflits conjugaux ou l'application d'un mandat d'arrestation;
- Quatre des six sujets étaient intoxiqués lorsqu'ils ont été incarcérés;
- Tous les sujets ont tenté de mettre fin à leurs jours par pendaison.

3) Les événements avec des tentatives de fuite (n = 50)

Ces enquêtes font suite à 35 événements impliquant des poursuites policières en véhicule routier, à 5 événements impliquant des tentatives de fuite à pied, et à 10 événements comprenant des tentatives de fuite à pied ou en véhicule accompagné de menace ou d'agression envers des policiers.

Les poursuites policières (n = 35)

- 68,5 % des événements débutent à la suite d'une infraction commise au Code de la sécurité routière;
- Tous les sujets impliqués (n = 35) ont résisté aux policiers en fuyant au volant d'un véhicule routier;
- 94,3 % des fuyards sont des hommes dont l'âge moyen est de 24,1 ans;

- 51,4 % des fuyards étaient sous l'influence de substances au moment des faits;
- 28,9 % des fuyards avaient les capacités affaiblies par l'alcool (alcoolémie supérieure à 80 mg/100 ml de sang);
- 71,4 % des poursuites ont eu lieu en soirée ou pendant la nuit;
- 53,2 % des poursuites se sont déroulées en milieu rural ou résidentiel;
- Les poursuites ont une durée moyenne de 3,4 minutes et se déroulent sur une distance moyenne de 6,9 km avant la collision routière (ou la noyade);
- Lors de la collision, les fuyards circulaient en moyenne à 60 km/h au-dessus de la limite permise;
- 59,4 % des collisions sont survenues dans une courbe;
- En moyenne, on dénombre 1 décès par événement.

Les fuites à pied (n = 5)

- Les cinq sujets impliqués sont des hommes qui étaient tous intoxiqués;
- Un des cinq sujets manifestait possiblement un syndrome de délire agité au moment des faits;
- Les motifs initiaux à l'origine de ces interventions policières sont variés;
- Tous les sujets ont résisté activement aux policiers en manifestant un comportement de fuite, mais un seul événement implique le recours à la force;
- Les interventions ont une durée qui varie de 9 à 35 minutes;
- Trois des cinq sujets sont décédés, deux à la suite d'une noyade, et un à la suite à une chute ayant causé de multiples traumatismes.

Les fuites avec menace ou agression (n = 10)

- Tous les sujets impliqués (n = 10) sont des hommes dont l'âge moyen est de 31,2 ans;
- Un sujet sur deux était en état d'intoxication lors des événements;
- Cinq sujets ont d'abord tenté de fuir à pied et cinq autres ont tenté de fuir en véhicule routier avant de manifester des comportements susceptibles de causer des lésions graves ou mortelles à des policiers ou des civils;

- Les menaces ou agressions ont été commises avec un véhicule routier ($n = 4$), une arme à feu possédée ou simulée ($n = 4$), une arme blanche ($n = 1$) ou un objet contondant ($n = 1$);
- Tous les événements impliquent l'usage de l'arme à feu par les policiers;
- La durée des interventions comprenant des fuites à pieds est plus longue (37,5 minutes) que celles comprenant des fuites en véhicule routier (12,8 minutes);
- Un seul sujet est décédé lors des événements.

4) Les événements avec des collisions routières ($n = 38$)

Ces enquêtes font suite à 32 événements impliquant des fuites en véhicule qui ont occasionné des collisions routières, 5 événements impliquant un déplacement policier en conduite d'urgence, et un dernier événement au cours duquel des piétons ont été happés en présence policière. Les résultats présentés se concentrent toutefois uniquement sur les six derniers événements étant donné que les premiers ont été largement abordés dans une section précédente, sous l'angle des tentatives de fuite.

Les déplacements en conduite d'urgence ($n = 5$)

- Quatre événements font suite à une demande de renfort formulée sur les ondes radio et une intervention est associée à une demande de prise en charge;
- Deux événements sur cinq impliquent un déplacement à une vitesse supérieure à la limite permise;
- Toutes les collisions ont eu lieu sur un tronçon de route droite;
- Quatre des cinq collisions ont eu lieu à une intersection;
- Les collisions routières ont entraîné le décès de trois civils et d'un policier, de plus, six civils et trois policiers ont dû recevoir des soins pour des blessures;

Collision en présence policière ($n = 1$)

- Lors de cet événement, deux piétons sont happés alors qu'ils se tenaient à proximité d'un véhicule de patrouille immobilisé au centre de la voie de circulation avec les gyrophares en fonction;

- L'événement se produit au petit matin, et implique les piétons, deux policiers, et le sujet en capacité affaiblie en plus de ses passagers;
- Un des deux piétons est décédé, alors que l'autre a subi des blessures.

5) Les événements avec des malaises ou morts subites en présence policière ($n = 20$)

Ces enquêtes font suite à 17 événements impliquant des cas de malaises ou de morts subites de sujets ayant été soumis à la contrainte de policier ($n = 9$) ou pendant leur détention ($n = 8$), à deux événements impliquant une mort subite suivant la fin d'une intervention policière, et enfin, à un événement au cours duquel un sujet se blesse alors qu'il est escorté par des policiers.

Les malaises ou morts subites sous contrainte ou en détention ($n = 17$)

- L'âge moyen des sujets est de 44,9 ans;
- 50,0 % des événements débutent à la suite d'une demande d'assistance auprès d'une personne agitée ou intoxiquée;
- 88,2 % des sujets sont des hommes, deux femmes ayant été impliquées dans ces événements;
- 75,6 % des sujets avaient des antécédents judiciaires;
- 10 événements sur 17 impliquent le recours à la force;
- Le plus haut niveau de résistance rencontré par les policiers est l'agression physique; aucun des sujets n'était armé au moment des faits;
- Le recours aux armes intermédiaires est le degré de force le plus élevé à avoir été employé par les policiers.

Les cas de malaises ou de morts subites sous contrainte ($n = 9$)

- Lors des événements, tous les sujets étaient intoxiqués à la cocaïne et quatre d'entre eux manifestaient possiblement un syndrome de délire agité;
- Tous les décès ($n = 8$ sur 9) sont attribuables à une surconsommation de cocaïne;

Les cas de malaises ou de morts subites en détention (n = 8)

- Un seul sujet était intoxiqué à la cocaïne;
- Les malaises ou morts subites surviennent parfois plusieurs heures après le début de l'incarcération;
- Les causes médicales des morts subites pendant la détention (n = 7 sur 8) sont variées et ne sont pas nécessairement attribuables à une surconsommation de substances.

Morts subites et blessure accidentelle (n = 3)

- Les trois derniers événements de cette catégorie découlent de circonstances marginales;
- Deux décès sont survenus de façon fortuite suivant la fin de l'intervention policière et sont attribuables à des causes naturelles;
- Un décès est conséquent à la chute accidentelle d'un sujet alors qu'il était escorté par des policiers;
- Aucun des trois décès n'est directement lié à l'intervention policière, selon les conclusions d'enquêtes.

Conclusion

Les travaux ont permis de mettre en lumière des tendances émergentes témoignant de la complexité des situations auxquelles les policiers sont confrontés régulièrement. Appelés à intervenir auprès d'individus résistants, affectés par des problèmes de santé mentale ou intoxiqués,

Pour citer ce document :

Gendron, A., Paquette, E., Poulin, B., Desaulniers, M., Bélanger, D.-C. (2015). *Le travail policier lors des interventions ayant mené à une enquête indépendante, Sommaire du rapport de recherche*. École nationale de police du Québec, 6 pages.

suicidaires ou encore armés et agressifs, les policiers doivent s'adapter rapidement et réagir à des situations parfois explosives.

La conclusion qui s'impose avec force réside dans le fait que les interventions policières menant au déclenchement d'une enquête indépendante ne présentent pas de schéma opératoire permettant d'anticiper l'issue au fil de l'événement.

Somme toute, cette recherche procure un référent incontournable pour qui veut s'imprégner de la réalité des événements policiers ayant mené à des enquêtes indépendantes.

En effet, la masse de données permet d'obtenir une représentation précise de ce champ d'intervention. Certains constats incitent à se repositionner quant à la promotion de pratiques policières exemplaires. Le portrait des différents événements et leur fréquence d'apparition dans l'ensemble des dossiers à l'étude fournissent des pistes pour la conception d'activités de formation réalistes et représentatives des cas réels. Il ne fait aucun doute que l'étude des dossiers d'enquêtes indépendantes dans un cadre scientifique répond à un besoin crucial autant pour la société civile que pour le milieu de la sécurité publique et la formation policière, et qu'elle aurait avantage à se poursuivre. Cette première recherche en trace la voie.

Centre de recherche et de développement stratégique

Direction du développement pédagogique et de la recherche

École nationale de police du Québec
350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec) Canada J3T 1X4
819 293-8631

crds@enpq.qc.ca
www.enpq.qc.ca

Québec 